

# REJOINS NOUS !

- ✓ Découvre le matériel d'incendie, apprends les techniques de lutte contre l'incendie,
- ✓ Apprends les gestes qui sauvent,
  - ✓ Fais du sport,
    - ✓ Participe à des manœuvres et à des cérémonies,
    - ✓ Gagne en courage,
    - ✓ Apprends le dépassement de soi,
    - ✓ Évolue au sein d'une véritable équipe,
    - ✓ Partage des valeurs de solidarité et de civisme.
    - ✓ Participe à des compétitions sportives entre jeunes !



# CONTACTS



UNION DÉPARTEMENTALE  
**SAPEURS - POMPIERS**  
NIÈVRE

**UDSP58 : Maison du Sapeur-Pompier**  
**5, rue du Docteur Léveillé**  
**58330 CRUX LA VILLE**

Mickaël MAUNOIR  
Président de l'Union Départementale  
des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre  
**Tél : 06.72.08.86.30**

Julien FREMY  
Responsable de la commission JSP de  
la Nièvre  
**Tél : 06.88.00.07.83**

[www.udsp58.fr](http://www.udsp58.fr)  
[secretariatudsp58@gmail.com](mailto:secretariatudsp58@gmail.com)



# RECRUTEMENT

**JEUNES SAPEURS - POMPIERS**



**DEVENIR**  
**JEUNE**  
**SAPEUR-POMPIER**

# POURQUOI PAS TOI ?

Les sections de JSP ont un statut associatif, sont gérées et animées par l'UDSP58 (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre). Les animateurs JSP animent ces sections.

À ce jour, à l'échelle nationale, 29000 jeunes, filles et garçons, se forment au sein de ces sections.

Les jeunes bénéficient d'une instruction civique, d'un entraînement sportif, de formations pratiques et théoriques dans les domaines du secourisme, de l'incendie, de la protection des biens et de l'environnement.

**La formation débute au cours du dernier trimestre de l'année en cours.**



# LES MODALITÉS

- Avoir 13 ans dans l'année en cours,
- Inscription dès le deuxième trimestre de l'année,
- Durée de formation : 3 ans,
- S'engager à venir deux samedis par mois,
- Réaliser une visite médicale de non contre indication à la pratique de l'activité de Jeune Sapeur-Pompier

# NOS ÉCOLES DE JSP

- Châtillon-en-Bazois/Cercy-la-Tour/Fours/Luzy
- Montreuillon/Lormes/Moux-en-Morvan/Corbigny/Château-Chinon/Moulins-Engilbert/Ouroux-en-Morvan.
- Nevers/Decize/La Machine
- Saint-Amand-en-Puisaye
- Varzy/Prémery/Entrains-sur-Nohain

# LA FORMATION

La formation est composée de mise en pratique de sports et d'initiations aux différentes facettes de l'activité de sapeurs-pompiers. Elle est déclinée en 4 cycles sur 3 ans :

- **Cycle 1** : Notions élémentaires sur le feu , découverte du matériel incendie et apprentissage des gestes de premiers secours .
- **Cycle 2** : Connaissance sur les manœuvres et l'emploi du matériel incendie , culture administrative et sécurité civile .
- **Cycle 3** : Capacité à réaliser les manœuvres incendies et de sauvetage et à mettre en œuvre les matériels.
- **Cycle 4** : Réalisation de manœuvres, utilisation des moyens radio et formation au premiers secours en équipe.

À l'issue de la formation, le JSP peut obtenir le **Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers**, en passant avec succès les épreuves pratiques et sportives .

Dès 16 ans et l'obtention du brevet JSP, le jeune s'il le souhaite peut intégrer le centre de secours le plus proche de son domicile et participer sans délai aux interventions de secours .

Cet engagement citoyen est apprécié dans le cadre d'activités professionnelles ou pourquoi pas pour devenir Sapeur-Pompier professionnel

